

CONDITIONS D'ACCÈS ET MODALITÉS



✓ Qui peut participer ?

Conditions obligatoires :

- Démarche volontaire (*la motivation est essentielle !*)
- Avoir obtenu un premier permis probatoire depuis 6 à 12 mois minimum
- N'avoir commis aucune infraction avec retrait de point
- N'avoir subi aucune restriction ou suspension du permis



Une équipe d'experts à votre service

Tous nos enseignants sont spécialement formés et certifiés pour dispenser la formation post-permis. Leur expérience et leur pédagogie garantissent la qualité de votre apprentissage.



**JEUNES CONDUCTEURS,
PRENEZ UNE LONGUEUR
D'AVANCE**

**AVEC UNE FORMATION
POST-PERMIS !!**



C'est quoi ?



Inscrivez-vous dès maintenant !

NE LAISSEZ PAS LE HASARD DÉCIDER

Chaque année, les accidents de jeunes conducteurs peuvent être évités. Avec la Formation Post-Permis, vous prenez votre sécurité en main.

= JUSQU'À 1 AN DE GAGNÉ

Réduisez votre période probatoire de 3 à 2 ans

12 POINTS PLUS RAPIDEMENT

+ DE SÉCURITÉ

Conduite plus sûre, réflexes renforcés

- CHER EN ASSURANCE

Réduction significative, jusqu'à -30%

**FORMATION RECONNUE
PAR L'ÉTAT**



Financement possible : Certaines compagnies d'assurance proposent une prise en charge partielle ou totale de la formation en échange d'une réduction sur votre contrat.
Renseignez-vous auprès de votre assureur !



05 49 31 16 34

CENTRE DE FORMATION AUTO-MOTO REMORQUE
72 Avenue de Bordeaux - 86130 Jaunay-Marigny
ecoledeconduitedumoulin.fr

POURQUOI CETTE FORMATION EST ESSENTIELLE POUR VOUS ?

Un constat alarmant

Les 6 à 12 premiers mois après l'obtention du permis sont les plus dangereux pour les jeunes conducteurs. La surconfiance et le manque d'expérience face à des situations complexes multiplient les risques d'accident.

La solution : **la Formation Post-Permis**

Cette formation de 7 heures en une journée vous permet de :

- ✓ **GAGNER 1 AN** sur votre période probatoire (2 ans au lieu de 3) et en cas de conduite accompagnée (1 an et demi au lieu de 2 ans)
- ✓ **CONDUIRE PLUS SEREINEMENT** avec des compétences renforcées
- ✓ **RÉDUIRE VOS FRAIS D'ASSURANCE** (jusqu'à 30% de réduction chez certains assureurs)

110€
LA FORMATION
POST-PERMIS

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE
Ce dispositif, déjà validé dans plusieurs pays européens, a démontré son efficacité pour réduire l'accidentalité des jeunes conducteurs de 20 à 30%.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Une journée interactive et enrichissante

Format : 7 heures en groupe restreint (6 à 12 participants maximum)

2 MODULES COMPLÉMENTAIRES

Module 1 Maîtriser les situations complexes

- + Analyser vos premières expériences de conduite autonome
- + Comprendre les situations à risque (intersections, dépassements, conditions météo...)
- + Développer votre anticipation et vos capacités d'adaptation
- + Identifier vos points d'amélioration personnels

Module 2 Devenir un conducteur éco-responsable

- + Adopter une mobilité durable et citoyenne
- + Réduire votre consommation de carburant
- + Comprendre l'impact de vos choix sur l'environnement et la sécurité
- + Optimiser vos trajets et vos déplacements

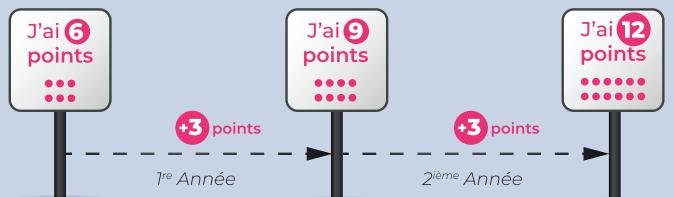
CAS N°1 : J'ai eu le permis en **conduite traditionnelle**

SANS LA FORMATION POST-PERMIS



CAS N°2 : J'ai eu le permis en **conduite accompagnée**

SANS LA FORMATION POST-PERMIS



- ✓ Un apprentissage par l'échange

Partage d'expériences : Racontez vos situations vécues, écoutez celles des autres participants

Analyse collective : Enrichissez votre vision de la conduite grâce aux retours du groupe

Cas pratiques : Travaillez sur des scénarios réels rencontrés par les jeunes conducteurs

AVEC LA FORMATION POST-PERMIS



AVEC LA FORMATION POST-PERMIS



Accompagnement personnalisé : Nos formateurs répondent à toutes vos questions spécifiques

*à condition de ne commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait de point